

Technicien(ne) de production bois bâtiment ameublement

RNCP1825 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	234n
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) de production bois bâtiment ameublement contribue techniquement à l'élaboration ou à la mise en oeuvre des projets et des programmes de production d'une entreprise de transformation du bois. Selon la taille de l'entreprise, son organisation et son type de production, il (elle) participe ou est responsable d'une ou plusieurs fonctions (études, méthodes, fabrication, contrôle qualité, gestion des stocks, expédition). Il (elle) met en oeuvre ses connaissances sur les matériaux (bois, panneaux dérivés du bois) et maîtrise les techniques et les technologies (dessin, conception, fabrication et gestion de production assistés par ordinateur, machines à commandes numériques, équipements et machines, ateliers flexibles) utilisées lors des différentes étapes de transformation de ces matériaux (débit, usinage, assemblage, traitement, finition.). Il (elle) exerce en atelier de fabrication, dans un bureau d'études, ou un bureau des méthodes d'une entreprise industrielle de transformation du bois (ameublement, menuiserie industrielle). Il (elle) organise et exécute les tâches qui lui sont confiées, seul(e) ou en équipe, sous la conduite du responsable de production. En fonction de l'organisation et de la taille de l'entreprise, le technicien de production bois peut assurer lui-même le rôle de responsable de production.

Les déplacements dans les différents services et auprès des fournisseurs s'effectuent le plus souvent dans le cadre d'horaires réguliers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. REALISER UN DOSSIER D'ETUDE EN FABRICATION BOIS-AMEUBLEMENT ET BOIS-BATIMENT

Réaliser une étude de faisabilité sur la base d'un dossier commercial en ameublement.

Réaliser un dossier de fabrication en ameublement.

Réaliser un dossier de fabrication en menuiserie bois.

Etablir un coût de fabrication dans le bois-ameublement et/ou le bois-bâtiment.

2. REALISER UN DOSSIER METHODE EN PRODUCTION BOIS-AMEUBLEMENT ET BOIS-BATIMENT

Préparer le lancement d'une fabrication dans un atelier bois.

Standardiser les opérations de production dans un atelier bois.

Concevoir des procédures de fabrication dans un atelier bois.

Organiser la production dans un atelier bois.

3. ORGANISER ET GERER LA PRODUCTION D'UN ATELIER DE FABRICATION BOIS-BATIMENT ET BOIS-AMEUBLEMENT DANS LE RESPECT DES NORMES DE SECURITE

Gérer les stocks d'un atelier de fabrication bois.

Optimiser le fonctionnement d'un atelier de fabrication bois.
Mettre en place un système de planification et de suivi de production dans un atelier bois.
Mettre en place un suivi des coûts de production dans un atelier de fabrication bois.
Mettre en place un contrôle qualité dans un atelier de fabrication bois.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les grandes, moyennes et petites entreprises de fabrication d'ouvrages et/ou produits bois.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Technicien de fabrication-production (bois).
Technicien études-recherche-développement (bois).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1825/>